



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Sur un fond de crise forestière - Les ingénieurs forestiers du Bas-St-Laurent-Gaspésie demandent plus de latitude professionnelle

Québec, le 6 novembre 2006. C'est sur un fond de crise forestière majeure que la section régionale Bas-St-Laurent-Gaspésie de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, en partenariat avec la Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV), a tenu un souper conférence portant sur la latitude professionnelle de l'ingénieur forestier, le 2 novembre dernier, au Select Hôtel à Amqui. Plus de 35 ingénieurs forestiers, oeuvrant dans l'Est du Québec, ont participé à l'événement, avec comme conférencier invité, le président-directeur général de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, M. Pierre Mathieu, ing.f.

D'entrée de jeu, M. Mathieu a tenu à préciser ce qu'est la latitude professionnelle : « Plus de latitude professionnelle pour l'ingénieur forestier, ne signifie pas l'arrêt des contrôles administratifs. Plus de latitude professionnelle signifie un meilleur équilibre entre une gestion normative et une gestion davantage axée sur les résultats. Mais pour que cela soit possible, il faut faire évoluer les systèmes de gestion forestière actuels, afin de placer le jugement de l'ingénieur forestier au centre des choix des prescriptions sylvicoles. » L'ingénieur forestier est le seul professionnel au Québec qui voit son travail vérifié par un autre ingénieur forestier, quand ce n'est pas par un technicien forestier. Cette situation est dénoncée par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

Pour beaucoup d'ingénieurs forestiers présents, la crise actuelle du secteur forestier doit déboucher vers un système de gestion de la forêt qui serait basé sur une approche territoriale d'aménagement des ressources, ce qui favoriserait une plus grande reconnaissance du jugement professionnel de l'ingénieur forestier.

« Je souhaite que le prochain Sommet sur l'avenir du secteur forestier, que la Faculté de foresterie de l'Université Laval va tenir en mars 2007, nous permettra de jeter les bases d'un nouveau régime forestier où le rôle des acteurs sera plus clair. Celui des ingénieurs forestiers est d'être en tout premier lieu au service de la forêt et, de ce fait, au service des communautés locales et régionales », de conclure M. Mathieu.

- 30 -

Source: *François-Hugues Bernier, ing.f.*
Directeur des communications et de la foresterie
Cell. : (418) 572-9802
Tél.: (418) 263-5076
Fax: (418) 650-2168
francois.bernier@oifq.com ; www.oifq.com